

VOTRE CAF PREND SOIN DE VOS DONNEES PERSONNELLES



Les Allocations familiales vous accompagnent dans votre vie quotidienne en prenant en charge la gestion de vos prestations et l'action sociale au service de votre famille.

Pour remplir leurs missions, les Caisses d'Allocations familiales et la Caisse nationale des allocations familiales traitent vos données personnelles telles que votre identité, votre situation familiale et professionnelle, votre logement, vos ressources.

Veillez à leur exactitude, mettez-les à jour et n'hésitez pas à nous signaler toute erreur.

Vos données sont traitées par des agents habilités des Caf, soumis au secret professionnel.

Certaines d'entre elles peuvent être transmises à d'autres acteurs (Cpam, Pôle Emploi, Conseil départemental, etc.) dans des conditions conformes au RGPD (Règlement général sur la protection des données).

Pour obtenir plus de renseignements sur la façon dont votre Caf gère vos données personnelles, rendez-vous sur le site www.caf.fr (en bas de page, dans la partie « Informations » cliquez sur « Informatique et libertés »).

Conformément aux dispositions du RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous pouvez accéder aux informations qui vous concernent en vous adressant au directeur / à la directrice de votre Caf, de préférence par courrier postal signé accompagné de la copie de votre pièce d'identité signée :

Vous pouvez également contacter le Délégué à la Protection des Données désigné par votre Caf, à la même adresse. Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée, vous pouvez contacter la CNIL - TSA-80715 - 75334 PARIS CEDEX07

